



## Libreville 2000: Communiqué final

Nous, Ministres africains chargés du commerce, réunis à Libreville (Gabon), du 13 au 15 novembre 2000;

Conscients des changements profonds qui interviennent dans l'économie mondiale et de leur incidence sur les pays africains ainsi que des efforts nécessaires pour adapter les économies de nos pays de façon à poursuivre une croissance et un développement économiques soutenus en vue d'éradiquer la pauvreté;

Reconnaissant que le commerce international contribue à la croissance économique et au développement;

Considérant la participation limitée des pays africains à l'économie mondiale et au système commercial multilatéral;

Tenant compte en outre du niveau très bas des échanges commerciaux infra-africains;

Considérant les difficultés de mise en œuvre des Accords et règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) par les pays africains;

S'appuyant sur les Déclarations d'Alger et du Caire des Ministres africains chargés du commerce;

1. Réaffirmons l'engagement du continent africain

*Discours de clôture du Directeur général, M. Mike Moore, à Libreville 2000:*

ette réunion historique et capitale des Ministres africains du commerce s'achève. C'était une première: une r

## Aperçu: Transparence à l'OMC

*Lors de la troisième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, il est apparu que les questions relatives à la transparence interne et à la participation effective des Membres suscitaient un intérêt exacerbé. Ces questions ne sont pas nouvelles au GATT/à l'OMC, mais les événements qui se sont produits pendant la Conférence de Seattle les ont de nouveau placées au centre des préoccupations - de même que les questions relatives à la transparence externe. Le présent aperçu rend compte des progrès réalisés depuis Seattle sur ces deux points.*

### Transparence interne et participation effective des Membres

**A**u début de l'année 2000, le Directeur général a proposé un programme de travail englobant, outre le lancement des négociations prescrites, un certain nombre d'éléments visant à rétablir la confiance, et notamment des mesures destinées à améliorer la transparence interne et la participation effective des Membres. Ce programme a été approuvé par le Conseil général à sa réunion des 7 et 8 février 2000.

Au cours de cette réunion du Conseil général, les Membres ont inscrit la question de la transparence interne et de la participation effective des Membres parmi les sujets prioritaires à aborder au cours des six premiers mois de l'année. Le problème, en ce qui concerne la réforme institutionnelle de l'OMC, tient à l'équilibre délicat qu'il faut trouver entre l'efficacité et l'intégration. Lors de la création du GATT par 23 pays en 1948, il était relativement facile de répondre aux préoccupations en matière de transparence, de coordination et de participation notamment. Toutefois, l'OMC comptant aujourd'hui 139 Membres, l'intégration, la transparence et la garantie d'une participation effective de tous les Membres aux travaux de l'OMC sont devenues des questions beaucoup plus complexes, bien que tout aussi vitales.

#### Consultations

Depuis lors, le Président du Conseil général et le Directeur général ont mené des consultations intensives, ouvertes à toutes les délégations, sur les moyens d'améliorer la transparence interne. Pour commencer, les Membres ont été invités à faire des propositions précises sur la façon de rendre les processus de consultation à l'OMC plus transparents et de renforcer la participation à ces processus. De nombreuses contributions ont été présentées par des pays ou des groupes de pays; sur la base de ces contributions et d'une compilation des principaux points soulevés par les délégations établie par le Secrétariat, des discussions constructives et positives ont été menées lors de sept réunions de tous les Membres. En outre, le Président a présenté une brève note de synthèse dans laquelle il a mentionné plusieurs questions sur lesquelles, selon lui, il y avait convergence de vues. Il a souligné que les Membres en général ne voyaient pas la nécessité de réformer radicalement l'OMC et adhéraient indéfectiblement aux principes fondamentaux du système commercial multilatéral, y compris la prise de décision par consensus, et que les consultations informelles restaient utiles, à condition que certaines améliorations soient apportées en matière d'intégration et de transparence.

Le 17 juillet, le Président a présenté aux Membres un rapport de situation qui soulignait que, de l'avis général, les processus de consultation avaient été notablement améliorés au premier semestre de l'année 2000. Les Membres ont en particulier remercié le Président du Conseil général et le Directeur général et ses adjoints pour les efforts qu'ils avaient déployés en vue d'améliorer la transparence et le processus de consulta-



*Le siège de l'OMC à Genève: Avec l'augmentation du nombre de Membres de l'OMC, des questions telles que l'intégration, la transparence et la garantie d'une participation effective de tous les Membres sont devenues des questions plus complexes, bien que tout aussi vitales.*

tion global dans le cadre des travaux de fond de cette organisation. Le Président a souligné que ces progrès tangibles en matière de transparence interne étaient importants, mais qu'il incombait collectivement à l'ensemble des Membres de continuer à examiner attentivement cette question à mesure que l'organisation avançait dans l'examen des questions de fond inscrites au programme.

À la session extraordinaire du Conseil général sur la mise en œuvre, tenue le 18 octobre 2000, un grand nombre de délégations représentant des Membres de toutes les régions du monde et de tous les niveaux de développement se sont dites satisfaites de la manière dont les consultations étaient menées et ont félicité le Président et le Directeur général pour les efforts qu'ils avaient consentis à cet égard.

était essentielle pour qu'une Conférence ministérielle soit couronnée de succès.

Les délégations sont convenues qu'il ne serait pas réaliste d'adopter des modalités uniformes pour toutes les Conférences ministérielles, mais elles ont largement appuyé l'idée qu'une décision préalable soit prise sur la structure des négociations et les présidences des groupes de travail à chaque Conférence ministérielle. S'agissant du rôle du pays hôte, du Directeur général et du Secrétariat, il était largement admis parmi les Membres que les rôles importants du Président de la Conférence, du Président du Conseil général, du Directeur général et du Secrétariat devaient être renforcés et qu'une étroite coordination avec le pays hôte était indispensable.

### ***Initiatives du Secrétariat***

Dès l'ouverture des débats sur la transparence interne, le Directeur général a chargé le Secrétariat de l'OMC de continuer d'étudier de quelle façon, dans l'

## FOCUS OMC

général a participé à de nombreuses réunions avec des parlementaires et des représentants de groupes parlementaires internationaux. Ces activités visaient à promouvoir les travaux de communication avec la société civile et à favoriser un dialogue constructif avec le public en général au sujet des orientations futures du programme de travail. D'autres fonctionnaires de l'ID

## Établissement d'un groupe spécial chargé d'examiner les mesures de sauvegarde appliquées par les États-Unis sur les tuyaux en provenance de Corée

Le 23 octobre, à la demande de la Corée, l'Organe de règlement des différends (ORD) a établi un groupe spécial chargé d'examiner les mesures de sauvegarde définitives appliquées par les États-Unis à l'importation de tubes et tuyaux de qualité carbone soudés, de section circulaire, en provenance de Corée.



La Corée allègue que les procédures et déterminations des États-Unis qui ont conduit à l'imposition de la mesure de sauvegarde ainsi que la mesure elle-même contreviennent à diverses dispositions de l'Accord sur les sauvegardes et du GATT de 1994.

L'Australie, le Canada, les CE, le Japon et le Mexique ont réservé leur droit de participer aux travaux du Groupe spécial en qualité de tierces parties.

### **Nouvelles demandes d'établissement de groupes spéciaux**

L'ORD a différé sa décision concernant les demandes d'établissement de groupes spéciaux suivantes:

- Inde – Mesures visant les exportations de certains produits de base (demande des Communautés européennes);
- Inde – Mesures concernant le secteur automobile (demande des Communautés européennes); et
- Philippines – Mesures affectant le commerce et l'investissement dans le secteur automobile (demande des États-Unis).

L'ORD a également différé sa décision concernant les demandes d'établissement de groupes spéciaux suivantes:

de e 4

*OEPC: Japon*

## **Signes de reprise économique accueillis avec satisfaction**

*Les 14 et 16 novembre 2000, l'Organe d'examen des politiques  
commerciales a procédé au cinquième examen de la politique*

### *Réformes structurelles: La clé du redressement économique du Japon*

Il semble que le Japon s'extirpe lentement d'une situation économique grave, et, d'après un nouveau rapport de l'OMC sur la politique commerciale du Japon, l'actuelle ébauche de redressement pourrait générer une augmentation du PIB réel d'environ 1 pour cent en 2000. Après une





### **Des parasites dans les caisses en bois et l'«équivalence» à l'ordre du jour de l'OMC**

L'adoption, envisagée par l'UE, d'une mesure d'urgence contre les parasites dans les emballages en bois de conifères, qui viserait une grande part des échanges de marchandises, a suscité quelques inquiétudes à la réunion des 8 et 9 novembre 2000 du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC. Le Comité a aussi examiné plusieurs autres questions commerciales spécifiques, ainsi que la question de l'«équivalence», qui est aussi traitée par le Conseil général au titre de la «mise en œuvre».

#### **Projet de mesure de l'UE concernant les emballages en bois**

Cette question a été soulevée par le Canada, qui a fait valoir que la mesure concernerait 69 pour cent de toutes ses exportations de marchandises à destination de l'UE étant donné qu'elle visait les emballages.

Le projet de mesure s'applique à une large gamme d'emballages en bois constitués de bois de conifères originaire du Canada, de Chine, des États-Unis et du Japon. Il vise à protéger les forêts européennes contre le nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*). Les produits visés devraient avoir été chauffés jusqu'à 56°C pendant au moins 30 minutes et présenter un taux d'humidité inférieur à 20 pour cent, ou avoir été traités sous pression (imprégnés).

Le Canada a reconnu qu'il était légitime pour l'UE de vouloir protéger

le même produit

ont réaffirmé «l'engagement du continent africain à œuvrer dans le cadre du système commercial multilatéral au sein de l'OMC». Le communiqué mettait l'accent sur «la nécessité de faire du commerce une priorité dans les politiques nationales de développement» des pays africains.

La réunion de Libreville a été convoquée et organisée par le gouvernement du Gabon. Dans son discours de clôture à la Conférence, M. Moore a rendu hommage au Président El Hadj Omar BONGO, au Premier Ministre Jean-François NTOUTOUME-EMANE et au peuple gabonais pour leur hospitalité.

## RÉUNIONS

### DÉCEMBRE 2000

1 <sup>er</sup>	Comité des règles d'origine; Conseil des ADPIC
1 <sup>er</sup> , 4-5	Conseil du commerce des services
4, 6	Examen de la politique commerciale: Liechtenstein et Suisse
6	Conseil du commerce des services – Session extraordinaire du Sous-Comité des pays les moins avancés
7-8	CONSEIL GÉNÉRAL
8	Groupe de travail de l'accession de la Chine
11-13	Organe de supervision des textiles
12	Organe de règlement des différends
13, 15	Examen de la politique commerciale: Canada
14-15	CONSEIL GÉNÉRAL – Session extraordinaire sur l'Accord en œuvre
15	Comité de la balance des paiements: Bangladesh
18-19	Groupe de travail de l'accession de la Fédération de Russie

### FOCUS OMC

Bulletin d'information publié par la Division de l'information et des relations avec les médias de l'OMC.

Centre William Rappard, 154, rue de Lausanne,  
1211 Genève 21, Suisse, Tél.: 739 5111, Fax: 739 5458,  
Site Web: <http://www.wto.org>

ISSN 0256-0119